

Légion d'Anjou:

----- :

Compagnie de :

la Mayenne :

----- :

Section de :

Mayenne :

----- :

Brigade de :

Couptrain :

----- :

N°- 99 :

du 15 juin 1944

GENDARMERIE NATIONALE

Ce jourd'hui, quinze juin mil neuf cent quarante quatre, à seize heures;

Nous soussignés; LECLANCHE (Jean) Maréchal des Logis Chef

et GESLAIN (Armand)
CHAUVET (Marcel)

----- : gendarmes à la résidence de Couptrain, département de
Procès Verbal: la Mayenne; revêtus de notre uniforme et conformément
constatant: : aux ordres de nos Chefs; ayant appris par la rumeur
Identifica- : publique qu'un combat avait eu lieu à la "Gérardière"
tions de ca- : commune de Lignières la Doucelle (Mayenne), le 13
davres : juin 1944 dans la soirée et que sept cadavres d'hom-
mes étaient abandonnés au village de la "Fouchardière"
dite commune; nous sommes rendus sur les lieux afin
de procéder si possible à l'identification des vic-
times.

----- : Accompagné de Monsieur BARBE, Georges, adjoint au
Expédition : Maire de Lignières la Doucelle, et en l'absence de ce
dernier, nous avons fait fouiller les cadavres, afin
d'examiner le cas échéant les papiers, dont ils pou-
vaient être porteurs.

: Nous constatons que l'un de ces hommes est connu
pour être:

: C O T T I N. (Marcel), cultivateur, à la Vacherie,
commune de Lignières la Doucelle, (Mayenne), né le 11
(onze) février 1893, à Saint Denis, (Seine), de Pierre
et de Olivier Marie Françoise; marié, un enfant.

: Le corps est enlevé par la famille qui se charge
de la faire inhumer.

: Sur le deuxième cadavre, il est trouvé un portefeuille
le, contenant divers papiers, entr'autre une carte de
tabac portant le nom de G O U G E O N. (Robert), domi-
cilié 25 rue Charles Oberthur, à Rennes, (I. et V.)

: né le 28/8/1925 à ? Cette carte de tabac porte le
N°-41.197 comme carte d'alimentation. Dans ce porte-
feuille nous trouvons la somme de 8.105 francs dont
16 billets de 500 francs; 1 billet de 100 francs et
1 de 5 francs; ainsi qu'une photo correspondant au
cadavre.

: Sur le troisième cadavre il est trouvé un porte-
feuille contenant une carte d'identité au nom de;
: L A S N I E R. (Paul, Albert), électricien, né le 4/1/
1925 à Laignelet, (I. et V.), domicile, "le Tertre" en
Laignelet, (I. et V.). Cette carte délivrée le 7/6/41
porte le cachet de la mairie de Laignelet.

: une somme d'argent de 705 francs, composée d'un billet de 500 francs, deux billets de 100 francs et un de 5 francs.

: Aucun papier de pièces d'identité n'est retrouvée sur les quatre autres cadavres.

: Monsieur Barbé, adjoint décide de placer sur la bière de chacun un numéro gravé dans du métal et de relever le signalement sommaire de chacun de ces cadavres, afin d'aider si possible à une identification ultérieure.

: Le N°- 1 est attribué à GOUGFON.

: Le N°- 2 est attribué à LASNIER

: Le N°s 3 semble âgé d'une vingtaine d'années; taille 1m 65 environ, cheveux châtain; veston bleu à rayures; chemisette kaki, pantalon à rayures; pansement à la jambe droite.

: Le N°- 4 semble âgé de 20 environ; taille 1m 65, cheveux châtain, teint mat; veston noir, gilet bleu marine, pull over bleu; pantalon gris.

: Le N°- 5 semble âgé d'une vingtaine d'année; taille 1 m 65, cheveux blonds roux; porte des lunettes à montures d'écaillé; vêtu d'un blouson en toile kaki, baret basque; pantalon à rayures marron.

: Le N°- 6 est âgé d'une vingtaine d'années; taille 1 m 70 environ; cheveux châtain foncé, mal denté, teint pâle; vêtu d'une veste en cuir noire usagée, d'un pantalon à rayures grises; chaussures montantes à lacets.

: Présument que d'autres cadavres sont abandonnés à la "Gérarderie" où a eu lieu l'engagement, nous nous y rendons accompagné de M. Barbé et de quelques personnes.

: Nous constatons que ce village a été incendié.

: Nulle trace de l'unique habitant, Monsieur BOBOT, Gustave, âgé de 58 ans, célibataire n'a été retrouvée.

: Aux abords des bâtiments incendiés, nous voyons les cadavres de trois hommes.

: Sur l'un d'eux est trouvé un portefeuille contenant
:nant des papiers et une carte d'identité au nom de:

: B O U R G O U I N, (Roland, Jean), né le 18 avril 1917

: à Lorient, (Morbihan), charpentier, domicilié 15 avenue

: Georges V à Dinard. (Signalement) nez normal, visage

: ovale teint clair, cheveux roux, yeux marrons, taille

: 1m 70. Cette carte délivrée par le commissariat de Dinard le 18 mars 1943 porte le N° 6.218.

: Un cadavre est plus qu'à demi consommé et aucune particularité ne peut permettre son identification.

: Un troisième corps est éventré; aucun papier n'est découvert sur lui. La figure est tuméfiée et il n'est pas connu.

: Monsieur Barbé décide de faire fabriquer dans les délais le plus brefs, trois cercueils et de faire inhumer ces corps.

: Il déclare que les plaques apposées sur les bières

: DK les différents papiers objets et valeurs sont déposés à la mairie de Lignéres la Doucelle.

: Dressé en deux expéditions destinées: la première; à Monsieur le Procureur de la République à Mayenne; la deuxième; aux archives.

: Fait et clos à Couptrain les jour mois et an que d'autre part.

Stéphan